



Tract - La rentrée de tous les combats

lundi 2 septembre 2019, par [Bariaud](#)



Durant l'été, pas de trêve sociale dans les attaques gouvernementales et patronales contre le monde du travail. Macron a bien tenté de redorer son blason avec l'opération médiatique G7 où il s'est imaginé en chef du « monde libre occidental », en pourfendeur de l'injustice sociale et écologique.

Justice sociale / justice écologique

Le parlement a ratifié le CETA malgré une forte opposition alors qu'il représente une aberration sociale et environnementale insérant les pouvoirs publics au profit des grands groupes. Dans le même temps, l'Amazonie brûle... si on ne peut affirmer l'origine de cette catastrophe, on sait la volonté de Bolsonaro de permettre aux multinationales de déboiser des milliers d'hectares, notamment par le feu, pour y implanter bitum, agriculture intensive, développer les biocarburants et l'exploitation minière.

Les vendredis 20 et 27 septembre ont été des grèves pour le climat. La CGT bat le lien entre justice sociale et justice écologique. Le climat n'est pas la seule préoccupation. Pour éviter la transition énergétique, la défense de l'écologie, portons les débats suivants : qui détermine les matières premières ? Les richesses ? Comment se réapproprie-t-on les moyens de production et avec quelle gestion ? Quel est une politique de transports publics gratuits ? Du développement de l'ect fermes ?

Le 21 septembre, journée internationale de la paix, a été placée par l'ONU sous le thème « Action climatique. Action pour la paix ». Des réfugiés tentent tous les jours de repêcher nos côtes, fuyant les guerres militaires et économiques déclenchées par l'impérialisme occidental, notamment celui de la France. D'ici 2050, 250 millions de personnes seront contraintes de fuir à cause du dérèglement climatique. Il est grand temps de revendiquer l'arrêt de l'exploitation capitaliste des humains et des ressources pour le profit de quelques uns et d'ouvrir au désarmement et à la paix !

La loi de destruction de la Fonction Publique adoptée !

La loi portant « transformation de la Fonction Publique » a été promulguée cet été. Elle fera notamment l'objet de quatre ordonnances : la négociation collective aux niveaux national et territorial ; la protection sociale complémentaire des agents ; les modalités de recrutement en catégorie A et la formation professionnelle ; la codification du droit de la Fonction publique.

Avec les attaques portées contre la rétrocession sociale et le Statut général des fonctionnaires, c'est la négation de la fonctionnaire citoyen qui est à l'œuvre.

Avec le recours accru et sans limite aux contractuels sur des emplois permanents ou encore la création d'un contrat de projet, c'est une Fonction publique sans fonctionnaires que Macron veut mettre en place. Une précarité à tout-va !

Avec la fusion des CT (zones techniques) et des CHSCT, la suppression de presque toutes les prérogatives des CAP, la généralisation de l'entretien individuel, du RPSEEP et de différentes formes de rémunération « au mérite » avec les mobilités forcées liées aux abandons et réalisations de missions, de formations et de regroupements de services, c'est une dégradation conséquente des conditions de vie, au et hors travail, qui est promise aux agents.

Pour la FERC CGT d'autres choix s'imposent : onix constitués de services publics, d'une Fonction publique, d'emplois publics, de fonctionnaires et d'agents citoyens susceptibles de s'étendre aux 21^{es} siècles.

Avec les personnels, l'ensemble du monde du travail, les citoyens, la FERC CGT poursuit le combat pour la défense et le développement du service public et des statuts des personnels.



Durant l'été, pas de trêve sociale dans les attaques gouvernementales et patronales contre le monde du travail. Macron a bien tenté de redorer son blason avec l'opération médiatique G7 où il s'est imaginé en chef du « monde libre occidental », en pourfendeur de l'injustice sociale et écologique.

Mais la réalité est toute autre. La France se voit de nouveau attribuer le titre de championne du monde des dividendes quand près de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté dans notre pays, les contre-réformes se sont poursuivies.

Notamment, le décret paru le 28 juillet sur le nouveau règlement de l'assurance chômage concrétise les attaques annoncées. Avec des règles qui baissent les indemnités et durcissent les conditions d'accès aux allocations, les mesures drastiques adoptées vont réduire et supprimer les droits de centaines de milliers de privé-es d'emploi : la méthode gouvernementale pour faire croire à la baisse du chômage !

Justice sociale / justice écologique

Le parlement a ratifié le CETA malgré une forte opposition alors qu'il représente une aberration sociale et environnementale muselant les pouvoirs publics au profit des grands groupes. Dans le même temps, l'Amazonie brûle... si on ne peut affirmer l'origine de cette catastrophe, on sait la volonté de Bolsonaro de

permettre aux multinationales de déboiser des milliers d'hectares, notamment par le feu, pour y implanter bétail, agriculture intensive, développer les biocarburants et l'exploitation minière.

Les vendredis 20 et 27 septembre ont lieu des grèves pour le climat. La CGT fait le lien entre urgence sociale et urgence écologique. Le climat n'est pas la seule préoccupation. Pour évoquer la transition énergétique, la défense de l'écologie, portons les débats suivants : qui détient les matières premières ? Les richesses ? Comment se réapproprie-t-on les moyens de productions et avec quelle gestion ? Quid d'une politique de transports publics gratuits ? Du développement du fret ferroviaire ?

Le 21 septembre, journée internationale de la paix, a été placée par l'ONU sous le thème « Action climatique, Action pour la paix ». Des réfugié·es tentent tous les jours de rejoindre nos côtes, fuyant les guerres militaires et économiques déclenchées par l'impérialisme occidental, notamment celui de la France. D'ici 2050, 250 millions de personnes seront contraintes de s'exiler à cause du dérèglement climatique. Il est grand temps de revendiquer l'arrêt de l'exploitation capitaliste des humains et des ressources pour le profit de quelques un·es et d'œuvrer au désarmement et à la paix !

La loi de destruction de la Fonction Publique adoptée !

La loi portant « transformation de la Fonction Publique » a été promulguée cet été. Elle fera notamment l'objet de quatre ordonnances : la négociation collective aux niveaux national et territorial ; la protection sociale complémentaire des agent·es ; les modalités de recrutement en catégorie A et la formation professionnelle ; la codification du droit de la Fonction publique.

Avec les attaques portées contre la démocratie sociale et le Statut général des fonctionnaires, c'est la négation du fonctionnaire citoyen qui est à l'œuvre.

Avec le recours accru et sans limite aux contractuel·es sur des emplois permanents ou encore la création d'un contrat de projet, c'est une Fonction publique sans fonctionnaires que Macron veut mettre en place. Une précarité à tout-va !

Avec la fusion des CT (comités techniques) et des CHSCT, la suppression de presque toutes les prérogatives des CAP, la généralisation de l'entretien individuel, du RIFSEEP et de différentes formes de rémunération « au mérite » avec les mobilités forcées liées aux abandons et privatisations de missions, de fermetures et de regroupements de services, c'est une dégradation conséquente des conditions de vie, au et hors travail, qui est promise aux agent·es.

Pour la FERC CGT, d'autres choix s'imposent : ceux constitutifs de services publics, d'une Fonction publique, d'emplois publics, de fonctionnaires et d'agent·es citoyens susceptibles de répondre aux défis posés par le XXI^e siècle.

Avec les personnels, l'ensemble du monde du travail, les citoyen·nes, la FERC CGT poursuit le combat pour la défense et le développement du service public et des statuts des personnels.

Contre-réforme des retraites : une attaque à venir !

La future réforme des retraites est annoncée. Le changement systémique annoncé avec le passage à la retraite par points détruit nos pensions. Et que l'on parle d'un « âge d'équilibre » à 64 ans, avant lequel il y aurait une décote, ou d'un allongement de la durée de cotisation, l'âge légal de départ à 62 ans (déjà trop élevé) est mort et enterré pour la plupart des travailleur·ses ! La finalité, loin de la notion d'égalité mise en avant, est bien de faire baisser l'ensemble des pensions pour maintenir à 14 % la part de PIB consacré aux retraites, pour satisfaire aux désidératas de l'Union Européenne et du capital !

La FERC revendique notamment le maintien des régimes de retraites par répartition et à prestations définies et du code des pensions civiles, l'ouverture pour tou·tes et dans tous les régimes du droit à retraite à taux plein dès l'âge de 60 ans (55 pour les services actifs et métiers pénibles) ou dès que les annuités nécessaires pour celle-ci sont validées avec un taux de remplacement de 75 % du salaire brut

minimum (1800 € net minimum) reposant sur l'ensemble de la rémunération (traitement/salaire, primes, indemnités complémentaires de traitement, intéressement, participation...) et calculé sur les 6 meilleurs mois de travail.

ParcourSup, encore des dizaines de milliers de jeunes sur le carreau !

Vidal et Blanquer l'avaient bien promis, ParcourSup 2019 sera plus rapide, plus efficace... Démonstration ratée puisqu'à la date de clôture, ce sont près de 60 000 jeunes qui se trouvent sans affectation, c'est presque 15 000 de plus que l'année dernière à la même phase de la procédure. Le bug du système dès sa mise en route au mois de mai (des milliers de réponses positives envoyées « par erreur » aux candidat·es !), avait déjà mis à mal la communication ministérielle. Aucun bilan qualitatif n'a été rendu public, il serait pourtant intéressant de mesurer les effets de la réforme sur les choix d'étude, la formulation des vœux, etc. La différence en 2019 est que les effets pervers du système étaient connus et donc anticipés par les personnels des universités, des lycées et par les jeunes et leurs familles. Cette réforme, celles du lycée (enseignement général et technologique et enseignement professionnel), continuent de creuser les inégalités entre les établissements et entre les jeunes.

La FERC CGT revendique toujours l'abrogation de ces réformes condamnées par les personnels et les usager·es. Elle défend un service public d'Éducation, d'Enseignement supérieur et de Recherche, garantissant l'égal accès de toutes et tous à la formation, à l'éducation, à l'émancipation.

Éducation : des revalorisations en trompe-l'œil !

Les 300 euros d'augmentation (en moyenne et par an !) ne sont que l'application des engagements pris par l'ancien gouvernement et la prime REP+ ne touchera qu'une partie infime des personnels. Très loin de la revalorisation que revendique la FERC CGT de 400€ pour toutes et tous et le dégel du point d'indice. Cette aumône ne compensera pas les dégradations des conditions de travail dues aux dernières réformes (lycée, voie professionnelle, etc.) et ne mettra pas fin au mal-être et au manque de reconnaissance des personnels !

Les attaques du gouvernement sont coordonnées et n'ont qu'un seul but : une transformation sociale basée sur la destruction de notre Sécurité Sociale (santé, retraite, chômage), la marchandisation de tous les secteurs au profit du capitalisme et au détriment de l'écologie et de la paix dans le monde.

La riposte populaire doit aussi être globale ! C'est pourquoi la FERC appelle l'ensemble des salarié·es et retraité·es à s'inscrire dans toutes les mobilisations annoncées pour faire de septembre un mois de révolte ! Notamment, les 20 et 27 pour l'urgence sociale et climatique et le 21 dans les marches pour la paix.

Le mardi 24 septembre rassemblons-nous, salarié·es, retraité·es, privé·es d'emplois, jeunes pour une journée de grève interprofessionnelle pour les salaires, retraites et services publics !